

**DEMANDE DE DÉROGATION POUR**  
 **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT\***  
 **LA DESTRUCTION\***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4<sup>e</sup> de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

#### A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : .....  
ou Dénomination (pour les personnes morales) : **SMIAGE Maralpin**  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....  
Adresse : N° 147 Rue Boulevard du Mercantour  
Commune : **Nice Cedex 3** Code postal : **06204**  
Nature des activités : **Expertise technique et opérationnelle pour la réalisation des projets du grand cycle de l'eau (inondations, milieux aquatiques, ressources) sur le territoire Maralpin**  
Qualification : **Établissement Public Territorial du Bassin (EPTB)**

#### B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Quantité	Description (1)
<b>B1 – AMPHIBIENS</b>		
<i>Hyla meridionalis</i> Rainette méridionale	< 5	Déplacement d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens. Tous stades confondus, y compris pontes et têtards, capturés à l'aide d'une épisette (ou haveneau demi-lune) et transportés transitoirement dans un récipient d'eau douce pour assurer leur survie.
<i>Bufo spinosus</i> Crabaud épineux	< 5 (espèce potentielle)	Destruction et/ou dérangement d'individus.
<b>B2 – REPTILES</b>		
<i>Podarcis muralis</i> Lézard des murailles	< 15	Déplacement d'individus par un écologue pour assurer le sauvetage de spécimens.  Destruction et/ou dérangement d'individus lors des travaux sur les berges ou lié à la circulation des engins.
<i>Zamenis longissimus</i> Couleuvre d'Esculape	< 3	
<i>Anguis veronensis</i> Orvet de Vérone	< 10	
<i>Tarentola mauritanica</i> Tarente de Maurétanie	< 15	
<b>B4 – MAMMIFERES (HORS CHIROPTÈRES)</b>		
<i>Erinaceus europaeus</i> Hérisson d'Europe	< 5 (espèce potentielle)	Déplacement d'individus par un écologue, notamment pour les spécimens peu mobiles (Hérisson d'Europe principalement). Destruction et/ou dérangement d'individus.

<i>Sciurus vulgaris</i> Écureuil roux	< 5 (espèce potentielle)	Déplacement d'individus par un écologue, notamment pour les spécimens peu mobiles (Hérisson d'Europe principalement). Destruction et/ou dérangement d'individus.
<b>B5 – OISEAUX</b>		
<i>Motacilla cinerea</i> Bergeronnette des ruisseaux	< 5 (espèce potentielle)	
<i>Motacilla alba</i> Bergeronnette grise	< 5 (espèce potentielle)	
<i>Sylvia atricapilla</i> Fauvette à tête noire	< 10	
<i>Certhia brachydactyla</i> Grimpereau des jardins	< 5	
<i>Apus apus</i> Martinet noir	< 25	
<i>Cyanistes caeruleus</i> Mésange bleue	< 10	
<i>Parus major</i> Mésange charbonnière	< 10	
<i>Picus viridis</i> Pic vert	< 5	Dérangement d'individus possible tout au long du chantier (circulation d'engins) malgré les mesures mises en place.
<i>Erythacus rubecula</i> Rougegorge familier	< 10	Destruction et/ou dérangement d'individus.
<i>Cettia cetti</i> Bouscarle de Cetti	< 10	
<i>Corvus monedula</i> Choucas des tours	< 20	
<i>Cuculus canorus</i> Coucou gris	< 5	
<i>Delichon urbicum</i> Hirondelle de fenêtre	< 30	
<i>Ptyonoprogne rupestris</i> Hirondelle de rochers	< 30	
<i>Sylvia melanocephala</i> Fauvette mélanocéphale	< 10	
<i>Serinus serinus</i> Serin cini	< 10	
<b>B6 – INSECTES</b>		
<i>Zerynthia polyxena</i> Diane	< 10 (espèce potentielle)	Risque mineur de destruction d'individus (œuf, larve, chrysalide ou imago).

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Les opérations s'inscrivent dans le cadre de travaux de création d'un piège à embâcles sur la Cagne, sur la commune de Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes). La portée des travaux est locale. L'opération supervisée par un écologue permet d'assurer le sauvetage de spécimens au cours des interventions. Un dérangement temporaire d'individus persiste en phase travaux. Un risque mineur de destruction d'individus (par écrasement) persiste (éventuelles pontes notamment, et dans une moindre mesure adultes ou juvéniles).

Suite sur papier libre

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION \***

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

**D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....  
.....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : Concernant les amphibiens, un récipient d'eau douce sera employé pour le transport transitoire des individus, avant le relâcher dans un milieu favorable non impacté à proximité.

Concernant les reptiles et mammifères, un bac de transport en plastique à bord lisse (différent) sera employé pour assurer le transport.

Concernant la Diane (potentielle), le cas échéant le transport d'œufs sera effectué en déplaçant directement la plante-hôte (transplantation) en évitant toute manipulation des œufs pour éviter de les détériorer. Pour les chenilles, elles seront déplacées à l'aide d'un pinceau et redéposées sur une plante-hôte dans un milieu aussi similaire que possible du milieu d'origine. Pour la chrysalide, en cas de déplacement, il faut veiller à être minutieux et ne pas sectionner le fil d'attache notamment. Le support de la chrysalide sera déplacé directement à la main avec la chrysalide dessus et repositionné (selon la même orientation et les conditions les plus similaires).

Quel que soit le taxon considéré, le relâcher succèdera à la capture après quelques dizaines de minutes au plus, un soin particulier sera apporté vis-à-vis des amphibiens, sensibles à la dessication. L'opérateur sera muni de gants à usage unique non poudrés.

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Lors des phases d'effarouchement et de défavorabilisation des emprises, les éventuels spécimens peu ou pas mobiles seront déplacés par un écologue. Pendant le déroulement du chantier, lors des interventions les plus impactantes, l'écologue supervisera l'opération et pourra stopper la manœuvre pour procéder au sauvetage de spécimens.

Capture manuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Capture au filet	<input checked="" type="checkbox"/>
Capture avec épuisette	<input checked="" type="checkbox"/>	Pièges	<input type="checkbox"/>

Autres moyens de capture	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : À l'aide d'un bac en plastique à bord lisse différent pour les reptiles et mammifères. À l'aide d'un récipient d'eau douce pour les amphibiens. Outils désinfectés et rincés avant et après utilisation.
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....

Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Aucun marquage ne sera opéré.  
Suite sur papier libre

#### D2. DESTRUCTION \*

Destruktion des nids	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Destruktion des œufs	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Risque mineur de destruction de pontes des spécimens de reptiles et d'amphibiens mentionnés ci-avant (interventions printanières).
Destruktion des animaux	<input type="checkbox"/>	Par animaux prédateurs <input type="checkbox"/> Préciser : .....
		Par pièges létaux <input type="checkbox"/> Préciser : .....
		Par capture et euthanasie <input type="checkbox"/> Préciser : .....
		Par armes de chasse <input type="checkbox"/> Préciser : .....

Autres moyens de destruction  Préciser : Au cours du chantier (février-juin) : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, travaux de débroussaillage, etc. Risque de destruction directe d'individus.

Au cours de la phase exploitation (curage en période estival, sauf en cas de nécessité de curage impératif exceptionnel) : circulation des engins, nuisances, etc. Risque faible de destruction directe d'individus. Risque de dérangement d'individus.

Suite sur papier libre

#### D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation d'animaux domestiques	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation de sources lumineuses	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation d'émissions sonores	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation de moyens pyrotechniques	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation d'armes de tir	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Au cours du chantier : circulation des engins, travaux de préparation des terrains, débroussaillage, pose d'enrochements, etc. Risque de destruction directe d'individus

Suite sur papier libre

#### E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale	<input checked="" type="checkbox"/>	Préciser : Écologues (expérience >3 ans), dont les coordonnées et qualifications seront transmises aux services de l'état lors de leur désignation par le maître d'ouvrage.
Formation continue en biologie animale	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....
Autre formation	<input type="checkbox"/>	Préciser : .....

#### F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : Travaux en tant que tel prévus à partir d'avril 2026. Travaux préparatoire (transplantation) en février-mars.

ou la date : .....

#### G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons : -

Communes : Cagnes-sur-Mer

#### H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée Supervision par un écologue des interventions les plus impactantes (effarouchement, etc.). L'ensemble des spécimens capturés seront relâchés à proximité immédiate dans une zone favorable non impactée, dans un délai très court (quelques dizaines de minutes tout au plus).

Suite sur papier libre

#### I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Sans objet

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Rédaction d'un compte-rendu par l'écologue en charge des opérations, mentionnant le nom de(s) la personne(s) ayant assuré l'opération, la date de l'action, le nombre de spécimens (adulte, juvénile, ponte) et d'espèces concernées, le lieu de sauvetage, le lieu de relâche.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ..... Nice .....

Le ..... 27 NOV. 2025 .....

Votre signature

  
Cyril MARRO  
Directeur général des services  
Syndicat Mixte Inondations, Aménagement  
et Gestion de l'Eau